

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° II-11  24SGADL0039</b>

**SEANCE DU  
11 AVRIL 2024**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>54</b>
<b>Date de convocation :</b> <b>5 avril 2024</b>
<b>Date d'affichage :</b> <b>15 avril 2024</b>

<b>OBJET :</b> <b>Budget Principal - Vote du budget supplémentaire</b>
---

<b>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 69</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 1</b>
<b>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 15</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 2</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 11 avril à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Embarcadère (Salle Bourdelle) - 71300 MONTCEAU LES MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
Mme Christiane MATHOS  
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
M. BUISSON (pouvoir à M. Roger BURTIN)  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)  
M. DURAND (pouvoir à Mme Aurélie SIVIGNON)  
Mme FALLOURD (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)  
M. LACOUR (pouvoir à M. Didier LAUBERAT)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)  
M. PINTO (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
M. PRIET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)  
M. REPY (pouvoir à M. Noël VALETTE)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Enio SALCE



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le Conseil communautaire le 21 décembre 2023 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2024 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Le budget supplémentaire acte notamment les résultats de l'exercice 2023, tels qu'ils résultent du compte administratif, procède à leur affectation et intègre les reports pour un montant de 2 522 610,03 € en dépenses et 1 946 168,36 € en recettes.

Plus précisément en fonctionnement, elle prévoit :

- L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 8 998 696,68 € ;
- Des crédits pour des contrats de prestation, des frais de maintenance, des frais d'études notamment ;
- Des régularisations comptables pour les cotisations à l'Agence Technique Départementale ;
- Le versement d'une subvention pour la Fabrique du Patrimoine en régularisation d'une délibération de 2023 ;
- Une dotation pour des admissions en non-valeur ;
- Des crédits pour des annulations de titres sur exercices antérieurs ;
- L'ajustement des dotations et prévisions fiscales ;
- Une dotation pour le reversement du trop-perçu des compensations reçues au titre des fractions de TVA 2023 (CVAE et TH) ;
- L'ajustement de la dotation aux amortissements, au vu de la réalisation des investissements 2023 et dont la contrepartie se retrouve en recettes d'investissement ;
- Un virement à la section d'investissement.

En investissement, elle intègre :

- La capitalisation pour 7 711 316,62 € de l'excédent de fonctionnement, permettant d'une part de couvrir le déficit constaté de la section d'investissement et le reste à financer des restes à réaliser de l'exercice 2023 ;
- Des compléments ainsi que des ajustements de crédits dans le cadre notamment de la mise à jour des AP/CP compte tenu de la réelle réalisation des opérations concernées sur l'exercice 2023. Cela porte en outre sur les travaux d'aménagement de l'ilôt Jaurès, du Boulevard du 8 mai, de l'Eurovélo, et de l'avenue Foch Verdun, les fonds de concours chemins ruraux, la Villa Perrusson, le Technopôle... ;
- Des régularisations comptables compte tenu de la nature des opérations à réaliser ;
- Une dotation pour des travaux de déboisement Plaine des Riaux, à des fins commerciales ;
- Des crédits pour une étude stratégique en matière d'habitat ;
- Une dotation pour le versement d'avances sur marchés mais également la restauration de biens ;

- L'ajustement des produits des cessions, dans le cadre du transfert de nouveaux terrains au budget ZAEC ;
- Des écritures d'ordre équilibrées en dépense et recette pour la régularisation comptable de cessions et le remboursement d'avances ;
- Un ajustement de la dotation relative au recours à l'emprunt.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'adopter le budget supplémentaire du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 15 avril 2024  
et publié, affiché ou notifié le 15 avril 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

